

BAC PRO TAO

TECHNICIEN EN APPAREILLAGE ORTHOPÉDIQUE

+ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BAC PRO TAO en alternance forme des professionnels qualifiés qui exercent leurs activités dans des entreprises d'appareillage externe sur mesure, des établissements de soins (centres de rééducation, hôpitaux...) ou des ONG.

Au terme de la formation, vous serez capable de :

- Réaliser des prothèses du pied (lames en carbone, coques, pieds en silicone) ou des prothèses de n'importe quel membre, qu'elles soient partielles ou totales
- D'assurer la gestion d'un atelier de fabrication
- D'occuper des postes de «responsable d'atelier», de «responsable d'équipe», de «technicien qualifié en production»

+ CONTENU

Réalisation d'appareillages

- Réception de la fiche de fabrication et/ou de réparation et analyse
- Réalisation d'appareillages
- Réalisation des réparations
- Contrôles de la conformité des appareillages et des réparations

Gestion d'atelier

- Planification, répartition des tâches de fabrication et des opérations de réparation
- Gestion des opérations de maintenance de l'outil productif
- Gestion des stocks
- Optimisation de la fabrication
- Gestion de la qualité
- Encadrement d'une équipe de production

Communication en situation professionnelle

- Relation avec les équipes de travail, la hiérarchie et les fournisseurs

Compétences transversales

- La connaissance de l'entreprise et/ou du contexte professionnel et économique
- Les réglementations et normes en vigueur
- La santé et la sécurité au travail
- La qualité
- Le développement durable
- La maîtrise des outils informatiques et logiciels professionnels

+ ORGANISATION



Lieu :
UFA Lycée Saint-Esprit
3 rue Emile Souvestre
29400 LANDIVISIAU



Rythme d'alternance :
2 semaines en UFA et 2 semaines en
entreprise



Dates :
De septembre N à août N+2



Durée :
2 ans

+ PUBLIC



Public :

- Toute personne éligible au contrat d'apprentissage
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap



Prérequis :

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP)

CONTACT FORMATION

Secrétariat du lycée Saint-Esprit
02 98 68 46 47
secretariat@lyceesaintesprit.fr

CONTACT HANDICAP

Référent handicap
handicap@arep29.fr

3 rue Emile Souvestre
29400 LANDIVISIAU

02 98 68 46 47

secretariat@lyceesaintesprit.fr

lyceesaintesprit.fr

BAC PRO TAO

TECHNICIEN EN APPAREILLAGE ORTHOPÉDIQUE

✦ PARCOURS

- La durée et le contenu de la formation sont personnalisés en fonction des acquis du candidat
- La formation n'est pas déclinable par blocs de compétences

✦ FINANCEMENT

- La formation est financée par l'OPCO (Opérateur de compétences) de l'entreprise d'accueil dans le cadre du contrat d'apprentissage

✦ ÉVALUATION

- Entretien et tests de positionnement avant l'entrée en formation
- Évaluations écrites et orales ponctuelles selon le référentiel du Bac pro TAO
- Examen officiel du baccalauréat professionnel

✦ VALIDATION

- **Baccalauréat professionnel Technicien en Appareillage Orthopédique**, diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale (RNCP : 24601)

✦ INSCRIPTION

- **Délai d'accès** : ouverture des admissions au mois de janvier, démarrage de la formation au mois de septembre et inscriptions possibles jusqu'au mois de septembre
- **Dossier de candidature** : CV à jour, copie des diplômes, lettre de motivation
- Entretien individuel et tests de positionnement
- L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une structure d'accueil

✦ POURSUITE D'ÉTUDES & MÉTIERS

Poursuite d'études :

- BTS TAO - Technicien en Appareillage Orthopédique en podologie ou orthoprothèse

Métiers accessibles :

- Responsable d'atelier
- Responsable d'équipe
- Technicien qualifié en production
- Collaborateur technique de l'orthoprothésiste et du podologue

✦ MODALITÉS

Modalités pédagogiques :

- Formation dispensée en face-à-face avec une alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques, complétée par une mise en œuvre des savoirs et savoir-faire en entreprise
- Temps de travail individuel, en sous-groupe et en groupe entier
- Les modalités pédagogiques peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Ces adaptations sont étudiées avec le référent handicap de l'AREP 29.

Moyens techniques :

- Équipements pédagogiques et informatiques : salles de formation, atelier, salle informatique, accès internet, matériel et logiciels professionnels

Encadrement :

- En charge de l'enseignement : équipe de formateurs expérimentés et d'intervenants professionnels
- En charge de suivi : formateur référent, responsable pédagogique, maître d'apprentissage en entreprise

Suivi :

- Entretiens individuels de suivi au cours de la formation
- Entretiens tripartites de suivi en entreprise
- Conseils de classe semestriels

CONTACT FORMATION

Secrétariat du lycée Saint-Esprit
02 98 68 46 47
secretariat@lyceesaintesprit.fr

CONTACT HANDICAP

Référent handicap
handicap@arep29.fr

3 rue Emile Souvestre
29400 LANDIVISIAU

02 98 68 46 47

secretariat@lyceesaintesprit.fr

lyceesaintesprit.fr

AREP 29
FORMER & ACCOMPAGNER VERS LA RÉUSSITE